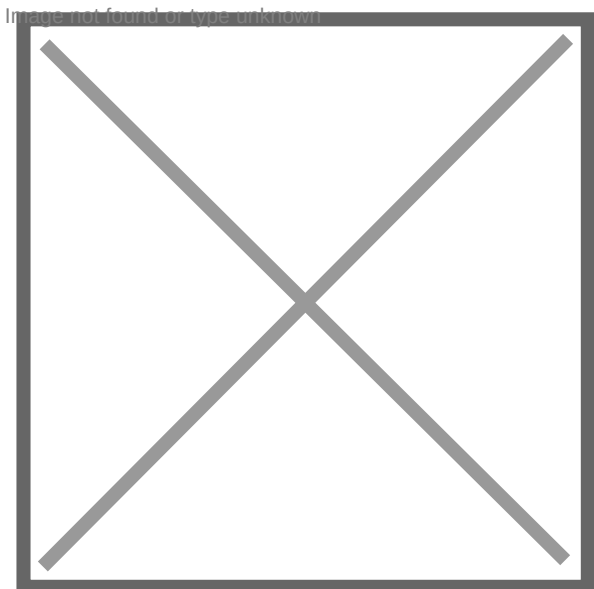




Blocage part indivision notaire

Par **Emi1980**, le **15/12/2016** à **23:04**

Bonjour, juste après ma signature de la vente de la maison mon ex m a bloqué ma part sans aucune raison. Il y a 3 ans de ceci. Aujourd'hui je dois payer un avocat plus de 2000 euros pour avoir ma part. Quels sont mes droits? A savoir qu'il a déjà gagné la garde de mes enfants. Ceci est insupportable. Il a gardé tout les biens mobiliers de la maison cordialement merci d'avance

Par **Visiteur**, le **16/12/2016** à **15:53**

Bjr,
Un peu court pour une bonne compréhension...
Sur quel motif est basé le blocage du fruit de la vente?
Qu'est-ce qui a décidé le juge d'accorder la garde au père ?